

HAÏTI

nouvelles
images d'

EDITORIAL

juin 2009 - n°77

Dans un pays où 50% des enfants d'âge scolaire ne fréquentent pas l'école, faut-il s'étonner qu'un adulte haïtien sur deux soit analphabète, soit le taux le plus élevé d'Amérique et ce malgré diverses campagnes depuis 60 ans. C'est un sujet préoccupant et les raisons en sont complexes. Pour essayer de faire le point, nous avons demandé à Marie Visart, volontaire pour le Collectif Haïti de France dans le cadre des programmes d'Échanges et Partenariats qui était en mission auprès d'Alterpresse, à Port-au-Prince, de nous éclairer sur la situation d'aujourd'hui. Ce sont ses informations que nous présentons, que nous confrontons à d'autres et que nous offrons à votre réflexion.

L'alphabétisation : toute une histoire !

Avant comme après l'indépendance d'Haïti, en 1804, le français a toujours été considéré comme la seule langue d'enseignement d'Haïti (même sous l'Occupation américaine 1915-1934). Mais, à partir de 1921, des enseignants, en milieu rural, ont commencé à utiliser le créole.

Des campagnes d'alphabétisation ? il y en a eu plusieurs . A la première, en 1944, lancée par le gouvernement d'Elie Lescot, ont succédé trois autres campagnes organisées par l'état haïtien, en 1949, 1957 et 1961.

Mais, l'alphabétisation comme désir personnel, comme volonté commune, comme socle de toute vie sociale voit le jour, en Haïti, avec la naissance des mouvements d'éducation populaire, dans les années 1970. Ces mouvements issus à l'origine des communautés paroissiales et des T.K.L. (Ti Kominote Legliz) liaient alphabétisation et conscientisation. L'Eglise haïtienne s'est impliquée largement dans l'alphabétisation en lançant, en 1985, la Mission Alpha qu'elle fermera en 1988, au prétexte qu'elle était infiltrée d'éléments marxistes. En 1995, un groupe d'Haïtiens soutenus par le président Aristide, crée la Fondation Alpha avec le souhait de permettre ainsi aux Haïtiens de devenir responsables du développement du pays. Active dans huit départements sur neuf, la fondation Alpha fermera, peu à peu, les centres en 1997, faute de moyens économiques. Mais le souci de l'alphabétisation est resté au cœur des anciens moniteurs et formateurs qui

ont souvent essayé de reprendre le flambeau dans des projets locaux ou régionaux, sur la côte sud notamment.

C'est avec cette histoire en mémoire que l'on peut regarder les préoccupations actuelles de la SEA en matière d'alphabétisation.

Diverses actions d'alphabétisation menées par diverses ONG et associations se pratiquent, en Haïti, depuis des années. La Secrétairerie d'Etat à l'Alphabétisation (SEA) travaille avec différents partenaires et donateurs : coopération cubaine, coopération espagnole, partenariat avec la FAO, l'UNESCO... Dans les années 2006-2007, le SEA parle de 3000 centres ouverts sur un tiers du territoire. Les collaborateurs de ces centres sont des membres d'établissements scolaires, des églises, des autorités et personnalités locales qui se constituent en comité de pilotage. Le SEA demande à ce comité de trouver les personnes capables d'alphabétiser et c'est à partir de leur diagnostic que la SEA entreprend l'ouverture d'un centre, dans une école ou un quartier. La formation des alphabétisants semble être d'une vingtaine d'heures réparties sur quatre jours et portant sur les deux méthodes possibles d'alphabétisation.

Le SEA est face à plusieurs méthodes possibles, selon ce que nous rapporte Marie Visart.

La méthode audiovisuelle

La méthode privilégiée serait la méthode audiovisuelle « Wi mwen kapab », (Oui, je peux), filmée à Cuba.

Cette méthode, créée par le Professeur cubain Leonele Relys, a été filmée avec la mise en scène de personnalités de la scène artistique haïtienne : acteurs, comiques, chanteurs, danseurs... L'alliance de l'audiovisuel et le jeu des acteurs apporte un aspect ludique aux leçons. Tout le travail de montage final a été fait par des Cubains.

Dans les téléclasses, les apprenants regardent une vidéo qui représente une salle de classe identique à la leur, composée d'une variété d'acteurs provenant de différentes classes sociales

Ils sont munis de leur matériel de base (crayon, papier) et l'accompagnateur les aide à reproduire les exercices vus pendant la séquence. Des activités psychomotrices sont réalisées pour permettre aux apprenants d'apprendre à tenir correctement un crayon avec, à l'appui, des exercices pratiques.

La méthode audiovisuelle est dispensée une (1) heure par jour. L'ensemble doit être dispensé sur 13 semaines, à raison d'une voire de deux leçons par jour et de cinq leçons par semaine.

Elle s'appuie sur le fait que les Haïtiens connaissent bien les chiffres pour jouer aux cartes, à la borlette, aux dominos ou pour leur commerce mais qu'ils ne savent pas les reconnaître à l'écrit, ni les écrire. Elle appuie donc l'apprentissage sur la correspondance entre les numéros (connus), les chiffres, puis les lettres. De l'alphabet aux mots clefs (ex : famille, maladie, marché...qu correspondent à une des images proposées). Et ces mots sont soumis à la réflexion et à la discussion.

La méthode présentielle

L'autre méthode, dite, « présentielle » conçue, en 2001, avec aussi l'aide de Cuba s'appuie classiquement sur des manuels : « Aprann 1 et 2 ». Elle propose un apprentissage sur 4 à 6 mois à raison de 2 heures par jour.

La SEA constate que les résultats escomptés sont en deça de ce qu'elle espérait. Un quart seulement du budget prévu et approuvé par le gouvernement et le parlement de l'époque a été fourni. S'ajoutent à cela les intempéries, le retard dans la duplication des documents audiovisuels par Cuba. De plus, la SEA espérait de la société civile et de la population un apport (finances, matériel, locaux..) qu'elle n'a pas obtenu.

Si la SEA ne récolte pas les fonds nécessaires à peine 1 million et demi de personnes seront alphabétisées. L'alphabétisation n'a jamais été une priorité des gouvernements haïtiens, selon Any Régis, directeur de la communication de la SEA. Ce n'est pas, non plus, un thème que l'on retrouve dans les priorités du nouveau gouvernement. Une grande partie de la population analphabète est issue du milieu rural. Si le pays veut relancer la production nationale, être compétitif et arriver au développement durable, l'alphabétisation doit faire partie intégrante de la

politique générale de chaque gouvernement, précise-t-il.

D'autre part, Ary Régis constate que de nombreuses ONG ne veulent pas intégrer un volet alphabétisation dans leur programme car elles n'en tireraient aucun profit. Selon, lui, si les gens deviennent autonomes, ces ONG perdront des parts de financement et donc leur source de revenus. En effet, tant que les gens ne sont pas alphabétisés, ils restent dépendants.

Arrêtons-nous sur le témoignage de Gerdine, une monitrice d'alphabétisation que Marie a rencontrée. Elle travaille depuis deux ans, au centre Flore des Cayes Jacmel à Tavèt. Les cours d'alphabétisation y sont orientés uniquement vers les femmes. Ce sont les CASEC (Conseil d'Administration de Section Communale) et ASEC (Assemblée de Section Communale) qui sont venus voir le comité de la commune afin de trouver une personne pour suivre la formation dispensée par la SEA. Pendant deux jours, à raison de quatre heures par jour, les moniteurs apprennent des techniques d'enseignement de l'écriture et de la lecture, mais également des techniques pour utiliser les différentes méthodes. Cette formation est, semble-t-il suffisante pour pouvoir faire de l'alphabétisation.

Gerdine travaille, du lundi au jeudi, de 15h à 17h et donne des cours à 25 personnes. Le plus souvent, les apprenantes ne sont pas assidues. Etant adultes, il est difficile de leur donner des directives. A chaque leçon, il est important de leur raconter quelques blagues afin de leur donner envie de revenir. Ce centre dispose d'un delco (groupe électrogène) donc il est possible d'utiliser la méthode Alpha télévisée qui est plus ludique que l'autre. Le lundi, il y a davantage d'apprenants tandis que, le jeudi, jour du marché, il a y a beaucoup moins de présence. Selon Gerdine, la méthode est trop compliquée pour les apprenants car beaucoup n'arrivent pas à tenir un crayon, à écrire leur nom. Elles réussissent à écrire des petits mots simples en lettres non attachées. Six mois (6) sont nécessaires, semble-t-il, pour qu'elles arrivent à faire un « p » avec « a » liés.

Il est difficile d'y voir clair

A l'évidence, il n'est pas très facile d'avoir une image claire tant des projets d'alphabétisation que des actions en cours. Beaucoup de petites actions non coordonnées existent dont il n'est pas possible d'évaluer sérieusement l'efficacité et, on a du mal aussi à savoir quelle est la vision, la pensée des autorités politiques. N'oublions pas qu'à Cuba il y avait une réelle volonté politique d'éradiquer l'analphabétisme, le consensus était solide. Et, même en tenant compte de l'existence d'une communauté de personnes originaires d'Haïti, une seule langue était en jeu, l'espagnol. Cuba n'était pas un territoire où deux langues se côtoient dans des rapports plus que compliqués. Beaucoup d'autres questions se posent au vu des informations que nous avons pu recueillir, de sources diverses d'ailleurs. Par exemple, est-ce que les autorités concernées

envisagent d'utiliser telle méthode là où il y a de l'électricité et une autre là où il n'y en a pas ?

Loin de nous l'idée que toutes les méthodes pouvant être proposées se valent, mais, faut-il continuer à mener de front l'apprentissage de la lecture et celui des gestes amenant à l'écriture, dans le même temps exactement, ce qui souvent paraît décourageant pour l'alphabétisant et pour l'alphabétisé ? Il semblerait que les pratiques traditionnelles perdurent alors qu'il

faudrait peut-être donner priorité à la lecture avant de passer à l'écriture. Et, c'est encore plus important, l'alphabétisation réussie est une alphabétisation qui offre de quoi lire, sinon, le risque est de retomber dans l'analphabétisme. L'alphabétisation n'est pas un rite magique, c'est un accès à des journaux, à des livres, à internet ..., aux différents chemins de la connaissance.

L'ACTUALITE DU MOIS

Vie sociale

Depuis la première semaine de juin 2009, les étudiants de l'Université d'Etat d'Haïti organisent un mouvement pour réclamer la publication de la loi sur l'augmentation du salaire minimum journalier à 200 gourdes (environ 5 dollars américains) au lieu de 70 actuellement. Leurs manifestations ont été entachées d'incidents et de casse, notamment contre Télé Haïti. Elles ont été réprimées par les forces de l'ordre, qui ont utilisé des gaz lacrymogènes et procédé à des arrestations dans un hôpital. Un étudiant a été atteint par balle dans les échauffourées avec la police nationale d'Haïti (Pnh) au cours de la première semaine de juin.

Le président René Préal avait jusqu'au 17 juin pour objecter à la loi sur l'augmentation du salaire minimum ; la Chambre des députés doit se prononcer, au cours de la semaine du 22 juin, sur ses objections. Le président haïtien recommande qu'à partir du 1^{er} octobre 2009, le plus bas salaire soit fixé à 200 gourdes dans les entreprises industrielles et commerciales, hormis celles évoluant dans le secteur de la sous-traitance qui accorderont aux ouvrières et ouvriers un salaire minimum de 125 gourdes.

Les manifestations étudiantes se poursuivent ; une dizaine de secteurs sociaux ont également appelé à des mobilisations pacifiques pour réclamer la publication de la loi sur l'augmentation du salaire minimum.

Vie politique

Le dimanche 21 juin 2009 s'est tenu le deuxième tour des élections sénatoriales partielles, destiné à compléter le Sénat. Le Conseil électoral provisoire (Cep) s'est réjoui de la bonne organisation de l'élection, malgré la faible mobilisation et les violences qui ont eu lieu entre partisans de candidats et qui ont conduit à la mort de deux personnes. Trois blessés ont également été enregistrés durant cette journée électorale, tandis que des arrestations ont eu lieu dans plusieurs régions.

La région du Plateau Central, où le premier tour de ces joutes a été annulé pour des raisons de sécurité publique, n'était pas concernée par ce second tour. Aucune date n'est encore retenue pour la reprise de ces élections dans le département du Centre.

Relations internationales

République Dominicaine

La tension reste vive entre Haïti et la République Dominicaine, suite à de nouveaux incidents et à plusieurs agressions de ressortissants haïtiens non loin de la frontière. La chancellerie dominicaine s'est offusquée des propos de la première ministre haïtienne, Michèle Duviver Pierre-Louis, qui a dénoncé, lors d'une réunion de la Partie Haïtienne de la Commission Mixte Haitiano-Dominicaine, les violences, agressions et rapatriements massifs que subissent les Haïtiens en République Dominicaine.

Le Parlement de la République Dominicaine a voté, fin mai, un article de loi sur le droit à la nationalité dominicaine excluant les enfants de sans-papiers. Certains observateurs considèrent que cet article, approuvé par le Parlement dominicain, s'adresse directement aux descendants d'Haïtiens sans papiers, dont un grand nombre est recruté comme main-d'œuvre.

Malgré ces tensions, Haïti et la République Dominicaine mettent actuellement sur pieds un plan conjoint de surveillance épidémiologique pour lutter contre la grippe H1N1, suite à la découverte d'une dizaine de cas en République Dominicaine.

Les dispositions prévoient l'observation des personnes traversant les frontières, une priorité aux organismes de santé situés dans la zone frontalière et une communication préventive aux moyen de haut-parleurs en créole, espagnol et anglais afin de toucher toutes les couches de la population de l'île.

Etats-Unis

6 passeurs, armés de pistolets, se sont opposés, le 27 mai 2009, à une interception, par les garde-côtes américains, d'une centaine de boat-people clandestins haïtiens se trouvant à bord d'un bateau dangereusement surchargé à 100 mille mètres au nord de l'île de La Tortue (Nord-Ouest d'Haïti).

Les passeurs armés ont menacé et empêché 60 de ces voyageurs clandestins de rejoindre le vaisseau des garde-côtes américains qui patrouillait dans les eaux.

ONU

L'ancien président étasunien, Bill Clinton, a été nommé envoyé spécial de l'Organisation des Nations Unies (Onu) pour Haïti le 19 mai dernier. Il sera chargé notamment de mobiliser la communauté internationale en vue de recueillir des fonds pour le développement économique et social d'Haïti.

Objectifs

L'association Les Anneaux de la Mémoire, créée en 1991, a pour objectif de mieux faire connaître l'histoire de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs conséquences contemporaines dans la perspective de promouvoir de nouveaux échanges, équilibrés et équitables, entre nos sociétés d'Afrique, d'Amériques et d'Europe. Depuis sa création, elle est à l'origine de nombreuses actions telles que des expositions, des conférences et des publications. Dans le cadre de son travail historique, l'association Les Anneaux de la Mémoire a tissé de nombreux liens avec la République d'Haïti.

Projets

Depuis 2004, l'association travaille avec le Ministère de la Culture haïtien et le Musée du Panthéon National (MUPANAH) à l'élaboration d'un programme de développement culturel, dans le cadre d'une

convention signée avec l'Ambassade de France en Haïti

L'association mène également un projet à Cité Soleil (par le biais d'un centre de formation sportive pour les enfants défavorisés) :

- Le volet sportif grâce à l'octroi d'une subvention du Conseil Général de Loire Atlantique, qui permettra de financer du matériel sportif et administratif (ordinateurs, imprimantes...)

- Le volet propreté avec un projet de gestion des déchets de deux quartiers dans lesquels se situent l'Athlétique d'Haïti (tri-valorisation) et d'utilisation du compost produit pour promouvoir une activité maraîchère qui permettra à l'Athlétique d'Haïti de réduire ses frais de nourriture.

Coordonnées

anneaux.memoire@wanadoo.fr

www.lesanneauxdelamemoire.com

HAÏTI EN FRANCE : AGENDA

- ✓ 30 juin, Paris : Amnesty International organise le **débat** « **Comment défendre les droits des femmes** » avec un témoin du Brésil et un témoin d'Haïti. Le 30 juin 2009 à 19h30, Amnesty International France (72 - 76 boulevard de La Villette 75019 Paris). Renseignements : fbigou@amnesty.fr – 01 53 38 65 13
- ✓ Du 17 juin au 1er juillet (9h-19h), Morsang-sur-Orge (91) : « Escalade en Haïti », **exposition de textes, peintures, tableaux**, retraçant le voyage en Haïti de l'association Moovance. Adresse : La Halle Solidaire, 35 avenue de l'Épargne, 91390 Morsang-sur-Orge. Renseignements : 01 69 04 82 60 / 06 68 69 18 04. Entrée libre.
- ✓ Du 29 mai au 9 juillet, Paris : **exposition de photos du Carnaval de Jacmel** vu par Leah Gordon, photographe britannique, fruits d'une dizaine d'années de travail. Adresse : Galerie 64 bis, 64 bis avenue de New York, 75016 Paris. <http://www.64bis.com/>
- ✓ 11 juillet, Saint-Denis (93) : **journée portes ouvertes des associations franco-haïtiennes**, organisée par la PAFHA (Plateforme des associations franco-haïtiennes). Au programme : projections de films, stands associatifs, espace littérature, tables rondes, spectacle, exposition-vente... Adresse : Bourse du travail, 11 rue Génin, 93 210 Saint Denis. Renseignements : 06 09 54 61 35 - pafha@online.fr

(Pour l'actualité d'Haïti en France, nous soumettre des dates, rendez-vous sur www.collectif-haiti.fr, rubrique Agenda)

LE COLLECTIF HAÏTI DE FRANCE - CHF

Afin de **mieux valoriser Haïti**, son peuple, sa culture, ses paysages, mais également de **mieux présenter les actions de solidarité** des uns et des autres et de faciliter les échanges, le Collectif Haïti de France souhaite **améliorer son site internet** pour le rendre plus visible, plus convivial et plus fonctionnel.

Au cours des rencontres nationales, en effet ; nous avons beaucoup échangé pour constater que les membres du Collectif Haïti de France avaient des compétences, une expérience, des idées fort intéressantes, mais que nos informations restaient presque confidentielles.

En améliorant le référencement du site, en revoquant les graphismes pour les rendre plus agréables et l'organisation des rubriques, en proposant de

nouveaux espaces de parole publics pour les associations, le site mettra mieux à l'honneur les informations qu'il relaie. Il présentera notamment de façon plus complète les associations, leurs actions, leurs projets, leurs actualités.

Pour cette refonte, nous devons faire appel à la société qui gère notre site et le coût global de tout cela est de 2 500 €, somme qui n'était pas prévue dans le budget 2009. Ainsi, **nous lançons un appel** aux 65 associations adhérentes qui, si elles versent chacune 40€, nous permettrons d'améliorer notre site internet, notre visibilité, et par là-même, grâce à l'annuaire des associations et aux nouveaux espaces de parole prévus, la leur.

Nouvelles Images d'Haïti est un bulletin du **Collectif Haïti de France**

21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris - Tél : 01 43 48 31 78

contact@collectif-haiti.fr / www.collectif-haiti.fr